

CHAUSSURES Dolly 20, rue de Lannoy ROUBAIX

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS Nord et limitrophes... France et Belgique... Etranger: Tarif A... Tarif B...

REDACTION ROUBAIX... TOURCOING... LILLE... ANNONCES ROUBAIX... TOURCOING... LILLE... PARIS...

BOCK PILSEN MUNICH PELICAN LES MEILLEURES BIÈRES EN BOUTEILLES A. VIELVOYE TOURCOING TELEPHONE 676

La Chambre donne raison aux sénateurs qui restent députés pour voter en faveur du scrutin d'arrondissement

ELLE REPOUSSE LE CONTRE-PROJET DE M. RENAUEL INSTITUANT LE SERVICE D'UN AN



M. SOULIER SEANCE DU MATIN

Paris, 6 juillet. — La séance est ouverte à 9 h. 25, sous la présidence de M. Léon Bouissou. MM. Poincaré et Painlevé sont au banc du Gouvernement.

LA LOI SUR LE RECRUTEMENT Le contre-projet Renaudel est repoussé

SEANCE DE L'APRES-MIDI La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Fernand Bouissou.

LA REFORME ELECTORALE Clôture de la discussion générale

LA DISCUSSION DES ARTICLES La discussion générale est close, et le Président met aux voix le passage à la discussion des articles, ce qui est adopté par 513 voix contre 40.

LES DEPUTES ELUS SENATEURS La question préalable est votée contre la proposition de résolution de M. Bonnefous

La Commission du règlement demande la discussion immédiate du rapport Lefas, sur la proposition de résolution de M. Georges Bonnefous, relative au cumul des mandats de député et de sénateur.

M. Bastid oppose la question préalable.

M. Lefas, rapporteur, soutient la proposition de résolution de M. Bonnefous. Il y a, dit-il, également deux juges. Mais la Chambre et la Commission sénatoriale ont signifié aux députés élus sénateurs, qu'ils avaient un mois pour démissionner. Les députés élus sénateurs n'ont plus le droit d'exercer un vote en qualité

de mandataires du peuple. (Applaudissements à droite et au centre). Les députés courent de leurs voix l'espoir du rapporteur. On proteste à droite et au centre. Le Président doit faire évacuer l'hémicycle par les huissiers.

M. Lefas conclut dans un silence relatif, que la dignité des scrutins de la Chambre exige le vote de la proposition Bonnefous. (Applaudissements à droite et au centre).

M. Blaisot vient lire un article de M. Philip, sénateur radical du Gers, déclarant que le public n'admet pas l'existence de sénateurs députés amphibies. (Applaudissements à droite et au centre).

Après s'être assuré de la présence des 30 signataires de la demande de scrutin public à la tribune, le Président met aux voix la question préalable posée par M. Bastid.

Le défilé des votants à la tribune commence à 13 h. 25. Le scrutin est ouvert pendant une heure. Quand deux députés sénateurs, MM. Volin et Delteil paraissent à la tribune pour voter, ils sont l'objet d'une manifestation hostile de la droite qui crie: « Au Sénat! Au Sénat! Houl! Houl! Amphibies! Amphibies! »

M. Delteil a un violent colloque avec MM. Bouteille et Fougères. Par contre, la gauche applaudit.

M. Louis Marin, ministre des Pensions, montre bien son bulletin bleu, faisant ainsi allusion aux récents incidents du dernier scrutin où il fut porté par erreur comme s'étant abstenu.

Les mêmes manifestations se renouvellent pour le vote de M. Dalbiez, mais celui-ci s'élève d'un air ironique au-dessus des députés de droite qui le huent. Les huissiers s'empresment d'intervenir pour éviter un incident.

M. Dalbiez, applaudi par ses amis, se contente de s'asseoir les bras croisés face à ses adversaires, sur un pupitre de l'hémicycle à droite.

Les amis de M. Dalbiez le ramènent ensuite parmi eux. Quelques minutes après, M. Herriot, qui vote blanc, très applaudi à gauche. Un nouvel incident se produit quand M. Poincaré, sénateur du Var, et Guichard, sénateur de la Seine, se lèvent pour voter. La droite conspu. La gauche applaudit. L'incident se complique parce que le secrétaire, M. Guichard, fait observer à M. Poincaré qu'il lui remet un bulletin qui n'est pas à son nom.

M. Poincaré est obligé de redescendre prendre un autre bulletin. L'incident se prolonge donc un peu.

M. Georges Leygues, ministre de la Marine, est applaudi à gauche parce qu'il vote blanc, mais le ministre de la Marine, lui aussi, a pris le bulletin d'un autre ministre et doit venir changer son carton. La droite proteste.

Le Président fait remarquer que tout se passe régulièrement, qu'il n'y a pas lieu à protestations. Mais quand MM. Tardieu, Quinelle, Fallières, Painlevé viennent voter, le Président leur recommande de lire leur bulletin avant de le déposer dans l'urne. (Rires).

Les ministres sont applaudis à gauche parce qu'ils votent blanc, mais à droite des protestations violentes s'élèvent. Le scrutin est clos à 19 h. 25. Les bulletins sont aussitôt portés sous les yeux vigilants des membres du bureau. Les bulletins doivent être au nombre sensiblement égal de part et d'autre. Les secrétaires Jacquy, Guérin, Guichard et Marquet sont fort embarrassés. Ils prennent le parti de recompter les bulletins un à un.

Le Président proclame le résultat. La question préalable est adoptée par 243 voix contre 212. (Applaudissements à gauche).

La séance est levée à 19 h. 45. Séance demain matin à 10 h., pour la suite de la discussion de la loi sur le recrutement.

Une lettre de M. Edouard Soulier au président de la Chambre

Paris, 6 juillet. — M. Edouard Soulier, député de Paris, a adressé au président de la Chambre, au sujet de questions écrites se rapportant à la situation des députés et sénateurs, la lettre ci-dessous:

Monsieur le Président,

Le Secrétaire général refuse d'insérer à l'« Officiel » les deux questions, que veuillez trouver ci-dessous, parce que, m'assure-t-on, elles ne s'adressent pas aux ministres, mais à vous-même. Voulez-vous me permettre de vous les poser?

1^{re} Question: Il est de notoriété publique que si les députés qui ont omis de donner leur démission écrite de députés, votaient au Sénat, ils seraient réputés « ipso facto » démissionnaires de la Chambre.

S'il y a encore une constitution et des règles dans la République, n'est-il donc pas avéré que voter à la Chambre les rend « ipso facto » démissionnaires du Sénat, et que toutes les conséquences de cette démission doivent se dérouler automatiquement?

2^e Question: Je viens d'être informé d'une source, que j'ai tout lieu de croire sûre, que le Trésor mandate bien deux indemnités pour les députés qui ont omis de donner leur démission écrite de députés, mais qu'il ne leur a pas versés ces deux indemnités. Je demande ce que devient l'autre. Jont il ne semble pas qu'elle fasse retour au Trésor.

Veuillez, M. le Président, agréer, etc.

Le voyage du roi d'Egypte en Angleterre



LE ROI FOUAD, EN COMPAGNIE DU ROI D'ANGLETERRE, SE RENDANT AU PALAIS LORS DE SON ARRIVÉE A LONDRES

UN ATTENTAT SERAIT PROJETÉ CONTRE LE ROI FOUAD Londres, 6 juillet. — Selon la « Westminster Gazette », des précautions sont prises à tous les ports pour empêcher le débarquement d'un sujet turc qui complé-

terait un attentat contre la vie du roi Fouad I^{er}. Partout où se rend le souverain, il est accompagné par des officiers de la police secrète.

BILLET PARISIEN

La libération de M. Cachin

(D'UN REDACTEUR SPECIAL) Paris, 6 Juillet (Minuit)

La libération de M. Cachin, député communiste, sur un vote de la Chambre, n'a pas produit dans le pays une bonne impression. Personne ne conteste au Parlement le droit de sauvegarder l'immunité parlementaire; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agissait dans le cas de M. Cachin.

Le 23 juin, la Chambre, avisée par M. Barthou, ministre de la Justice, de l'arrestation prochaine du député communiste, repoussa par 241 voix contre 229, l'ajournement de cette mesure. Majorité ridicule de deux voix, mais enfin, majorité.

On pouvait croire, ce vote une fois émis, que du moins l'Assemblée ne reviendrait plus sur sa décision. On pouvait le croire d'autant mieux qu'il n'y avait aucune raison de mettre les députés « au-dessus de la loi ».

Le Gouvernement avait annoncé la répression impitoyable des meneurs communistes. Que signifiait cette répression si la loi n'avait de rigueur que pour les comparés tandis que les chefs pourraient se précéder d'une complète impunité?

Qui eût cru que c'est la Chambre du 11 Mai qui prendrait l'initiative de proclamer à l'Assemblée le droit de la loi? Tel est pourtant le spectacle qu'elle vient de nous donner. Sans crainte de se contredire, elle est revenue sur le vote du 23 juin et a libéré M. Cachin, ajournant sa détermination jusqu'à la fin de la session parlementaire.

Pourquoi ce vote que le public ne comprend pas? Pourquoi ce vote qui n'a pas lieu à l'Assemblée, mais qui a lieu dans la Chambre, parce que, en l'occurrence, les députés, même sur les bancs les plus éloignés du groupe communiste, ont cru devoir défendre les prérogatives d'un des leurs.

Mais quel a été le résultat? Que M. Cachin, hier, à la Chambre, a déclaré qu'il ne pouvait supporter l'idée d'être mieux traité que les autres communistes poursuivis qui n'ont pas la chance d'être députés. A ce raisonnement, aucun argument sérieux ne peut être opposé. Mais s'il faut le prendre en considération, que devient la lutte contre le communisme?

BONS MOTS

LA DAME. — Vous me dites que cette couverture est de laine et je vois qu'il est marqué « coton », en grandes lettres, ici, dans ce coin!

LE PARFAIT VENDEUR. — Oh! Madame, ne faites pas attention à cela; c'est simplement pour tromper les mites!

LA CÉDILLE Une de nos artistes organise chez elle une fête d'adieu. Elle a déjà de nombreuses invitations.

La veille, elle rencontre une de ses invitées. — Vous avez reçu ma lettre? lui demande-t-elle.

— Oui, mais je ne m'en explique pas bien le post-scriptum.

— Comment cela?

— Oui, vous avez mis: « On coupera... »

— On coupera, voulez-vous dire?

— Mais non; il y a bien: « On coupera... » Et tenez, j'ai votre lettre sur moi, voyez plutôt.

La jolie actrice lit et se met à rire: — C'est ma foi vrai... on coupera... J'ai oublié la cédille.

La joyeuse entrée de S. Em. le cardinal Van Roey à Malines

M. le chevalier Dessain bourgmestre de Malines salut au nom de la ville le nouveau cardinal

LE XXI^e TOUR DE FRANCE CYCLISTE

LES NIÇOIS ONT APPLAUDI AU TRIOMPHE DE NICOLAS FRANTZ

La quinzième étape: Toulon-Nice a donné lieu à une bataille sévère. Le Luxembourgeois Frantz, en grande forme, est arrivé seul à Nice, précédant de 2 minutes le Belge Verhaegen

LES ROUTIERS PRENDRONT AUJOURD'HUI UN REPOS MERITE

Le sympathique coureur Frantz a remporté hier une magnifique victoire dans la difficile étape Toulon-Nice. Non pas que l'écart qui le sépare du second soit bien grand; mais ce qu'il y a lieu de retenir, c'est la facilité avec laquelle le Luxembourgeois acquit son succès.

Jusqu'à quelques kilomètres avant Sospel, le peloton était très compact, puisqu'il comprenait près de quarante unités. Depuis le départ, Frantz s'était contenté de suivre le train, sans produire le moindre effort, quoique l'allure fut assez vive.

Surtout le col de Braus, dont l'altitude atteint 999 mètres. Au bas du col, Frantz partit à fond et « sema » littéralement tous ses camarades. Le Luxembourgeois grimpa avec une aisance remarquable, et atteignit le sommet du col, dans un étonnant état de fraîcheur. Il prit quelques minutes d'avance sur son rival immédiat, Verhaegen, et réussit à maintenir une excellente cadence, ce qui lui permit de triompher en grand routier.

Surtout le col de Braus, dont l'altitude atteint 999 mètres. Au bas du col, Frantz partit à fond et « sema » littéralement tous ses camarades. Le Luxembourgeois grimpa avec une aisance remarquable, et atteignit le sommet du col, dans un étonnant état de fraîcheur. Il prit quelques minutes d'avance sur son rival immédiat, Verhaegen, et réussit à maintenir une excellente cadence, ce qui lui permit de triompher en grand routier.

Frantz fut à son arrivée à Nice l'objet d'une formidable ovation et fut chaleureusement félicité pour sa belle tenue. Suivant les déclarations des organisateurs du « Tour », qui accompagnent les « géants » dans la grande randonnée, il est vraiment extraordinaire de voir un routier en aussi bonne condition après trois mille kilomètres de course.

Ceci prouve que Frantz s'était bien préparé pour la grande épreuve. De plus il manifesta dans les premières étapes une réelle prudence, et sut produire son effort décisif au bon moment. C'est un coureur « sage », car il n'appartient pas à tout le monde de savoir mesurer son effort. Nous en laissons une preuve avec Le Drogo, qui se laisse griser par les acclamations dont il fut l'objet à travers la Bretagne, son pays natal. La défaillance ne tarda pas à apparaître, et Le Drogo, malgré toute sa bonne volonté, ne parvint pas à la dominer.

Aux places d'honneur dans la course d'hier, nous voyons avec plaisir l'Hallinois Verhaegen. Voilà un coureur qui accomplit des prodiges. Il est en effet assez rare de s'en tirer si brillamment au premier essai. Verhaegen est en est à son premier Tour de France, aussi sa performance n'en est-elle que plus belle.

Les Hallinois, ses concitoyens, et le Vélo-Club Yverquois, dont il fait partie, s'apprêtent à fêter comme il convient ce merveilleux exploit. Tout comme Frantz, Julien Verhaegen est en parfaite condition, et nous ne serions nullement étonnés de le voir gagner aussi peu, son étape. Pareil résultat complit.

Après avoir bu le champagne, les aviateurs français et les invités se sont rendus, sous la conduite du général Mariani, devant le tombeau de l'Empereur.

Cette visite, qui fut extrêmement cordiale, a vivement impressionné l'aviateur Byrd et ses camarades.

M. POINCARÉ DECORE LE COMMANDANT BYRD de la ROSETTE de la LEGION D'HONNEUR

Paris, 6 juillet. — Le commandant Byrd et ses compagnons de route ont été reçus au début de la matinée de mercredi, par le Président du Conseil. Après avoir chaleureusement félicité les héros de la troisième traversée de l'Atlantique, M. Poincaré a remis au commandant Byrd la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

LE REVERS DU TRIOMPHE

Qui réussira la difficile traversée aérienne Paris-New-York?

Seuls, jusqu'à présent, les héroïques Nuttgesser et Coli ont tenté Levine en offrira l'honneur et le péril à un aviateur français, son camarade Chamberlin y renonçant

Paris, 6 juillet. — Le « New-York Times » communique des déclarations faites par M. Samuel Hartmann, représentant de l'aviateur Levine.

M. Hartmann rappelle que Levine, peu de temps après son arrivée en Europe, avait pris la décision de retourner aux Etats-Unis par la voie des airs.

Il fit part de son désir à son compagnon Chamberlin et l'invita à prendre les commandes. Mais il faudra un certain temps pour préparer et attendre l'arrivée des pièces de rechange, qui ont déjà été commandées par câble, et étant donné qu'il avait déjà pris ses dispositions pour retourner aux Etats-Unis, Chamberlin se vit obligé de décliner l'offre.

Dans ces conditions, Levine a envisagé la possibilité de choisir un autre pilote. Reconnaisant à la France de la chaleureuse réception faite à Lindbergh et des démonstrations d'affection pour son pays, reconnaissant de l'hospitalité offerte à Chamberlin et à lui-même, il a pris la décision de choisir un Français comme pilote et d'effectuer ce vol de retour avec lui.

Il espère pouvoir annoncer son choix dans quelques jours.

LA RECEPTION DE CHAMBERLIN ET LEVINE PAR LES « VIEILLES TIGES »

Un don de Levine pour la création d'un Cercle d'aviateurs au Bourget

Paris, 6 juillet. — Les aviateurs Chamberlin et Levine, héros de la seconde traversée de l'Atlantique et recordman du monde de distance en ligne droite, ont été reçus à midi trente, par la Ligue internationale et les « Vieilles Tiges ».

M. Clifford Harmon, président de la Ligue internationale des aviateurs, après avoir souhaité la bienvenue aux deux aviateurs américains, a annoncé, au milieu des applaudissements, que M. Levine venait de lui faire don d'une somme de 100.000 francs, destinée à la création, à l'aérodrome du Bourget, d'un Cercle qui sera ouvert à tous les aviateurs français et étrangers de passage dans la capitale.

L'équipage de l'« America » aux Invalides

Paris, 6 juillet. — Le commandant Byrd et ses compagnons de randonnée ont touché Lyon pour procéder à l'examen du wagon de 2^e classe dans lequel l'assassinat semblait avoir été commis.

Il ont été reçus à leur arrivée par le général M. Rian, directeur du musée de l'Armée, qui est lui-même grand mutilé, et qui a fait les honneurs des Invalides à l'équipe de l'« America ».

Après avoir bu le champagne, les aviateurs français et les invités se sont rendus, sous la conduite du général Mariani, devant le tombeau de l'Empereur.

Cette visite, qui fut extrêmement cordiale, a vivement impressionné l'aviateur Byrd et ses camarades.

M. POINCARÉ DECORE LE COMMANDANT BYRD de la ROSETTE de la LEGION D'HONNEUR



LE LUXEMBOURGEOIS FRANTZ vainqueur de l'étape d'hier et leader du classement général

terait en effet fort bien la série des performances accomplies par ce vaillant coureur dans le XXI^e Tour de France.

Aujourd'hui, les « géants » se reposeront le long de la « grande bleue ». Demain, ils auront à lutter avec les Alpes et les premières difficultés de cette nouvelle série d'étapes montagneuses surgiront avec le fameux col d'Isard.

Sans être l'égal de l'étape Bayonne-Luchon, celle de demain est cependant très pénible, et le routier qui arrivera le premier à Briançon sera digne de mériter le qualificatif de grand « géant ».

Frantz continuera-t-il sa longue série de succès? Nous n'en savons évidemment rien. Souhaitons tout simplement que le meilleur gagne.

P. E.

Pendant qu'il dormait un voyageur est assommé à coups de marteau dans le rapide Grenoble-Paris

L'identité de la victime officier de la Légion d'honneur n'est pas encore établie

Paris, 6 juillet. — Mercredi matin, à 9 h., à la gare de Lyon, à Paris, à l'arrivée du rapide n° 30, venant de Grenoble, les employés ont découvert que la locomotive portait, dans sa partie avant, des débris de cervelle et des traces sanguinolentes. Le commissaire spécial de la gare a été avisé par un télégramme de la brigade mobile de Dijon, que le cadavre d'un homme assommé avait été trouvé sur la voie en gare de Tournus, en Saône-et-Loire, près de Mâcon.

La brigade mobile de Dijon s'est transportée sur les lieux.

De son côté, le service d'identité judiciaire de la Seine s'est transporté à la gare de Lyon pour procéder à l'examen du wagon de 2^e classe dans lequel l'assassinat semblait avoir été commis.

Indépendamment des empreintes digitales qui ont été relevées, les enquêteurs ont découvert sous la banquette un élastique enroulé de sang, ainsi qu'un parapluie. Des traces de sang ont été trouvées sur le dossier de la banquette.

Le commissaire spécial de la gare a été avisé par un télégramme de la brigade mobile de Dijon, que le cadavre d'un homme assommé avait été trouvé sur la voie en gare de Tournus, en Saône-et-Loire, près de Mâcon.

La brigade mobile de Dijon s'est transportée sur les lieux.

De son côté, le service d'identité judiciaire de la Seine s'est transporté à la gare de Lyon pour procéder à l'examen du wagon de 2^e classe dans lequel l'assassinat semblait avoir été commis.

Indépendamment des empreintes digitales qui ont été relevées, les enquêteurs ont découvert sous la banquette un élastique enroulé de sang, ainsi qu'un parapluie. Des traces de sang ont été trouvées sur le dossier de la banquette.

Le commissaire spécial de la gare a été avisé par un télégramme de la brigade mobile de Dijon, que le cadavre d'un homme assommé avait été trouvé sur la voie en gare de Tournus, en Saône-et-Loire, près de Mâcon.

La brigade mobile de Dijon s'est transportée sur les lieux.

De son côté, le service d'identité judiciaire de la Seine s'est transporté à la gare de Lyon pour procéder à l'examen du wagon de 2^e classe dans lequel l'assassinat semblait avoir été commis.

Indépendamment des empreintes digitales qui ont été relevées, les enquêteurs ont découvert sous la banquette un élastique enroulé de sang, ainsi qu'un parapluie. Des traces de sang ont été trouvées sur le dossier de la banquette.

Le commissaire spécial de la gare a été avisé par un télégramme de la brigade mobile de Dijon, que le cadavre d'un homme assommé avait été trouvé sur la voie en gare de Tournus, en Saône-et-Loire, près de Mâcon.

La brigade mobile de Dijon s'est transportée sur les lieux.

De son côté, le service d'identité judiciaire de la Seine s'est transporté à la gare de Lyon pour procéder à l'examen du wagon de 2^e classe dans lequel l'assassinat semblait avoir été commis.

Indépendamment des empreintes digitales qui ont été relevées, les enquêteurs ont découvert sous la banquette un élastique enroulé de sang, ainsi qu'un parapluie. Des traces de sang ont été trouvées sur le dossier de la banquette.

Le commissaire spécial de la gare a été avisé par un télégramme de la brigade mobile de Dijon, que le cadavre d'un homme assommé avait été trouvé sur la voie en gare de Tournus, en Saône-et-Loire, près de Mâcon.